

Témoignage de Rachel Jedinak

Rachel Psankiewicz, qui prendra plus tard le nom de Jedinak, est née en 1934 à Paris, d'une famille juive originaire de Pologne.

Je m'appelle Rachel Jedinak. Je suis née à Paris, en 1934. Lorsque je suis née, Hitler était déjà au pouvoir depuis un an. Je vivais dans une famille d'immigrés. Mes parents étaient nés en Pologne, à Varsovie. Ils ont fui la Pologne, pour cause d'antisémitisme, de misère et ils sont venus à Paris, comme beaucoup d'autres, par vagues successives. Les Juifs polonais sont venus et se sont installés dans (divers) différents pays, à savoir la France aussi. Mon père était menuisier ébéniste mais était ouvrier, travaillait dans une entreprise. (et...) C'était un homme très gai qui chantait et qui avait une voix magnifique, qui chantait même l'opéra et, j'en garde le souvenir, de ma prime enfance. (Les...) Je jouais dans la rue. Nous vivions dans le vingtième arrondissement de Paris. Il y a... Il n'y avait pratiquement pas de voitures.

Et j'ai été une petite fille heureuse, très aimée par mes parents. Et je sais que c'est cela qui m'a aidé à m'en sortir par la suite, j'en suis persuadée ! Mon papa donc allait travailler et ma maman était femme au foyer comme beaucoup de mamans à l'époque. Nous vivions dans un modeste appartement. Mais quand on est aimé, tout cela n'a pas d'importance. Ma sœur est née en 1929 : elle avait, elle a donc cinq ans de plus que moi. Et elle m'avait appris à lire et à écrire à l'âge de..., de cinq ans, je savais déjà déchiffrer beaucoup de choses.

La guerre arrive, en 1939, J'ai donc cinq ans. J'ai vu de grandes affiches sur les murs de Paris. Ma sœur me dit

- Ben, lis !

- MO-BI-LI-SA-TION GÉ-NÉ-RA-LE.

Je n'ai absolument pas compris, évidemment, ce que cela voulait dire. J'ai su déchiffrer. C'était la guerre !

Mon père s'est engagé. Mon père et ma mère avaient demandé la nationalité française, et ça n'avait pas abouti. Par contre, ma sœur et moi, étant nées sur le sol français, nous avons eu le droit du sol. Nous avons eu la nationalité française, demandée par nos parents à notre naissance. – ce qui s'appelait le droit du sol – : c'est un décret qui datait de 1927. Et...beaucoup d'enfants, pour la plupart des enfants qui ont été déportés par la suite, ils étaient français. C'est important de le dire.

Si la Seconde Guerre mondiale commence en 1939, l'invasion de la France par l'Allemagne nazie ne débute qu'en mai 1940. En un mois environ, l'armée française est vaincue par les troupes allemandes.

Il y a eu la percée allemande. Ils sont arrivés par les Pays-Bas, la Belgique. Et, dans le nord de la France. Il y a eu la « Blitzkrieg » qu'ils ont appelé, la « guerre éclair ». Et le régiment de mon père – j'ai su plus tard – a été décimé de moitié. Une partie est allée comme prisonniers de guerre, et mon père, plus tard, a été démobilisé.

Il y a donc cette percée dans le nord, et les Parisiens ont eu peur. Ils se rappelaient de la Première Guerre mondiale, qui avait eu lieu plus de vingt ans auparavant, et donc ils ont eu



Ma rencontre avec des témoins

41 peur, toute la région parisienne. Il y a les gens qui fuyaient depuis la Belgique, qui venaient
42 dans le nord de la France et qui fuyaient également.

43 Alors, c'est ce qu'on a appelé « l'Exode ». Mon oncle avait un gros camion bleu. Et, il vendait
44 des vêtements sur les marchés. Donc il a aménagé des petits coins. Nous sommes partis à neuf
45 dans ce camion. Il y avait mon oncle, ma tante, les quatre enfants, ma mère, ma sœur et moi.
46 Et nous sommes partis en « exode ».

47 *Suite à la défaite de la France, de nombreuses familles parties en exode reviennent à Paris. Le*
48 *père de Rachel, démobilisé, retrouve sa famille fin septembre 1940.*

49 *Cependant, il est convoqué le 14 mai 1941, prétendument « pour vérification de situation », et*
50 *interné dans un camp à 100 km de Paris. Enfermé pendant 13 mois, il sera ensuite déporté à*
51 *Auschwitz.*

52 On avait convoqué ; ce jour-là ; environ 7000 hommes ; juifs ; qui n'étaient pas encore
53 français. Pour la plupart ils avaient demandé la nationalité française mais ça n'avait pas abouti.
54 Et on les a envoyés dans deux camps, dans le Loiret, en France. L'un, à Beaune-la-Rolande, et
55 l'autre, à Pithiviers. Mon père est parti à Beaune-la-Rolande.

56 J'ai su par un déporté survivant, après la guerre, que on leur disait à ces hommes :

57 - Si vous essayez de fuir, on s'en prendra à vos familles !

58 Et visiblement les papas ne voulaient pas cela.

59 On nous a menti jusqu'au bout. On nous a dit qu'on les envoyait pour travailler en Allemagne.
60 Or c'était le camp d'extermination d'Auschwitz, pour la plupart des convois qui sont partis de
61 France, de Drancy. Mon père part donc – la date est importante – le 28 juin 1942. Le dernier
62 convoi partit de Pithiviers, le 17 juillet 1942. Il y avait déjà eu, la veille, la rafle du Vél d'Hiv.

63 *Les Juifs ont été recensés en 1940, ce qui a rendu possible l'arrestation de centaines de familles*
64 *(plus de 13'000 personnes) à leur domicile, le 16 juillet 1942 au petit matin. Prévenue du*
65 *danger, leur mère a expédié Rachel et sa sœur chez les grands-parents, où elles se pensent en*
66 *sécurité. Mais elles sont dénoncées et doivent rejoindre les autres.*

67 Donc, rafle du Vél d'Hiv : on convoque, à la préfecture de Paris, on convoque plus de cinq mille
68 policiers. Je n'en connais pas le nombre exact. Et on leur remet dans les mains un fichier avec
69 une liste de familles à prendre, entre guillemets, à prendre. En fait, ce fichier juif datait du 4,
70 du mois d'octobre, 40, 1940. Les Juifs avaient été obligés d'aller se déclarer en tant que Juifs.
71 Alors, je témoigne depuis vingt-trois ans devant des jeunes. Je dis :

72 - Regardez-moi ! Il n'y a pas marqué « Juif » sur mon front.

73 Jamais, jamais les nazis auraient su où venir nous chercher si la police française n'avait pas fait
74 ce, ce..., ce sale boulot. Et donc, ils avaient ce fichier qui existe en quatre exemplaires, par
75 adresse, par famille, par nom, bref.

76 Un groupe de policiers – on ne sait pas combien – plus de cinquante visiblement, mais on ne
77 saura jamais, sont allés dans les rues de Paris où il y avait beaucoup de Juifs, immigrés,
78 principalement dans l'est de Paris, dans les arrondissements de l'est parisien, dont mon
79 arrondissement. Et je suppose, ils ont lâché dans la rue :

80 - Demain on prendra les femmes et les enfants !

81 C'était courageux de leur part. Je suppose que ça a été une traînée de poudre, que ma mère
82 l'a appris, parce que la veille au soir, elle nous a cachées chez nos grands-parents paternels
83 qui habitaient à cinquante mètres de chez nous, tout près. Et, nous nous pensions en sécurité.
84 Mais finalement, à l'aube, on venait nous chercher entre quatre heures et six heures du matin.
85 À l'aube, des coups violents frappés à la porte, deux policiers, français, un en uniforme et un
86 en civil, nous donnent l'ordre à ma sœur et moi de nous habiller vite :

87 - Allez ! Allez ! Vite, vous allez rejoindre votre mère.

88 Ma grand-mère en larmes, mon grand-père aussi, paralysé dans son fauteuil. Et nous
89 descendons, au bout de cinq minutes. Nous descendons. Nous retournons chez notre maman.
90 Et en chemin, un policier nous dit d'un air goguenard :

91 - Vous pouvez remercier votre concierge ! C'est elle qui nous a dit où vous étiez.

92 Voilà. Il y avait des dénonciations, hélas.

93 Donc, nous marchons dans la rue, avec nos étoiles. J'ai vu beaucoup de gens. Le flot grossissait,
94 à chaque fois, les familles encadrées par les policiers français. Je n'ai pas vu un Allemand : il
95 n'y en avait pas. La rafle du Vél d'Hiv, c'est uniquement la police française. Et j'ai vu des gens
96 nous regarder passer, sur les trottoirs, aux fenêtres. Certains faisaient le signe de croix, les
97 larmes aux yeux. D'autres nous montraient du doigt en riant. Et je dis toujours que, malgré
98 mes huit ans, j'ai compris que les Parisiens n'étaient pas d'accord quant à notre sort.

99 Ma mère essayait de se frayer un petit chemin. Elle poussait avec l'épaule, tellement nous
100 étions serrés. Elle connaissait beaucoup de mamans, et elle disait :

101 - Non, on nous emmène pas pour travailler en Allemagne. On nous raconte des histoires : ça
102 n'est pas vrai. On ne peut pas travailler avec des petits dans les bras.

103 Ma mère avait compris cela et les autres mamans ne voulaient surtout pas écouter la mienne.
104 Elles disaient :

105 - Mais non, on nous fera rien avec des enfants.

106 Malheureusement, c'est ma mère qui a eu raison.

107 En ce qui me concerne, on nous a emmenées jusqu'à un endroit qui s'appelle la Bellevilloise.
108 Donc, on nous fait rentrer par la grande porte. J'ai vu mes petites camarades de classe,
109 apeurées, qui se tenaient, comme moi, près de la maman, qui la tenaient par la robe ou la
110 jupe. Les femmes en chemin, toutes les mamans avaient hurlé :

111 - Mais où nous emmenez-vous ?

112 Les policiers ne répondaient pas. Ils avaient ordre de ne pas répondre.

113 Et, une voisine est arrivée auprès de ma mère et lui dit [que] Léa, sa grande fille de quatorze
114 ans, a réussi à s'enfuir par l'issue de secours, qui était gardée par deux policiers, alors que
115 l'entrée principale était gardée par beaucoup de policiers.

116 Ma mère se tourne vers nous et nous dit :

117 - Vous allez faire comme Léa. Vous allez près de l'issue de secours et vous trouvez le moyen
118 de sortir. Et si on vous refoule, vous restez près de cette porte : je ne veux plus vous voir ! Et
119 vous essayez de sortir.



Ma rencontre avec des témoins

120 Quand on a huit ans, comme moi, qu'on voit des visages apeurés, l'angoisse se lit partout. Les
121 enfants qui hurlent, les policiers qui crient, les coups de sifflets, les... : j'avais peur ! Je n'ai pas
122 voulu lâcher ma mère. J'ai hurlé. Je ne pouvais pas raconter cela auparavant sans pleurer, mais
123 je témoigne depuis vingt-trois ans devant des jeunes et donc, je prends sur moi, maintenant.
124 Et j'ai hurlé :

125 - Je ne vais pas te quitter !

126 Alors, elle a fait quelque chose que je ne pouvais pas raconter auparavant sans pleurer : elle
127 m'a giflée. Une gifle violente : la seule gifle de ma vie ! C'est plus tard que j'ai compris, que
128 cette gifle m'a sauvé la vie. Et nous sommes sorties toutes les deux. Les deux policiers en
129 faction ont tourné la tête pour ne pas nous voir sortir. Vous voyez la différence d'attitude des
130 policiers. Moi je témoigne maintenant au Mémorial de la Shoah devant un auditorium de
131 policiers maintenant, qui viennent d'être nommés, et je leur raconte mon histoire. C'est pour
132 aboutir à la fin, leur dire :

133 - Parfois, il faut savoir désobéir aux ordres quand ils sont inhumains !

134 C'est ça mon travail maintenant auprès d'eux. Et donc, ces deux policiers qui sont venus me
135 chercher chez ma grand-mère avec ma sœur, auraient très bien pu dire sans mentir :

136 - On n'a pas trouvé les enfants à la maison.

137 Mais non, ils ont fait du zèle ; alors que les deux policiers qui ont simplement tourné la tête
138 pour ne pas nous voir sortir, moi j'appelle ça un acte de résistance. Nous sommes reparties
139 chez nos grands-parents qui étaient en larmes et... voilà.

140 *La mère de Rachel est internée à Drancy, avant d'être déportée à Auschwitz le 29 juillet 1942.*

141 *Rachel et sa sœur sont hébergées par leurs grands-parents. La vie continue tant bien que mal.*
142 *La directrice d'école protège Rachel et les autres petites filles juives.*

143 La vie s'est organisée tant bien que mal, plutôt mal que bien, quand on n'a plus ses parents,
144 c'est difficile. Mes grands-parents étaient très âgés. On... on payait bien sûr notre nourriture,
145 quand on pouvait. Mais il fallait aussi..., nous avions des cartes d'alimentation et tous les mois
146 il fallait les renouveler. À savoir : une carte pour le pain, une carte pour la viande – il n'y en
147 avait pratiquement jamais – une carte pour..., pour des légumes. Bref des cartes pour..., des
148 points qu'on détachait de chaque carte. Il fallait les renouveler tous les mois, dans les mairies.
149 Or imaginez le piège que c'était pour les Juifs qui n'avaient pas encore été déportés !

150 Il fallait improviser tout le temps, être aux aguets. On a vite appris cela. La vie a continué tant
151 bien que mal. Et, nous sommes donc avec ma grand-mère : on a peur. Elle me remet à l'école
152 à la rentrée des classes, ne se rendant pas compte du danger.

153 Octobre 1942, je retourne à l'école et, là la directrice de mon école, à qui je rends toujours
154 hommage quand je témoigne, nous réunit. Nous n'étions plus que quatre ou cinq petites filles
155 juives. Elle nous dit :

156 - Si la dame de service vient vous chercher, vous descendez, en la suivant, en courant !

157 Et a deux ou trois reprises, nous sommes descendues dans la cave de l'établissement scolaire.
158 Vous comprenez pourquoi. Nous étions constamment en danger, donc chapeau, à ma..., à la
159 dame de service, à ma directrice d'école : elles prenaient un grand risque à nous dissimuler, à
160 nous cacher.

Le 11 février 1943, Rachel et sa sœur sont prises dans une seconde rafle. Elles parviennent à en réchapper. Elles s'évadent de l'orphelinat juif où elles sont hébergées et deviennent des enfants cachés.

Ma sœur et moi, on nous a placées dans un centre pour enfants juifs. Il y en avait six dans Paris et plusieurs en banlieue. J'ai été placée dans le XVIII^e arrondissement, Rue Lamarck, avec ma sœur, séparée de ma sœur. J'y suis restée plusieurs mois dans des conditions difficiles, très difficiles !

Les Allemands avaient les adresses de ces centres, et donc lorsqu'ils envoyaient des convois de mille personnes, mille personnes, eux disaient en allemand : « Tausend Stück », des pièces. Nous n'étions plus des humains : nous étions des pièces. Lorsqu'ils en avaient par exemple neuf cents et quelques, que faisaient-ils ? Ils venaient compléter leur cargaison humaine dans les centres pour enfants. Et j'ai vu d'abord partir des jeunes filles, vers la mort. Et un jour où nous avons eu un droit de visite, ma sœur a eu l'intelligence de faire marquer ou de marquer elle-même dans le registre l'adresse de mon oncle et ma tante, mais où ils habitaient avant la guerre. Et de ce fait, lorsque nous sommes sorties en prenant nos petites affaires. On a enfilé tout, un pull sur un autre... Voilà. Et nous sommes sorties, rentrées dans un porche pas loin, (dans une...) dans un porche abrité. Ma sœur avait un petit canif. On a décousu nos étoiles, et on ne pouvait plus nous trouver. Donc nous sommes allées rejoindre mon oncle et ma tante. J'ai été séparée de ma sœur. J'ai vécu pendant plusieurs mois..., j'ai vécu donc dans une famille française pendant une semaine, quelques jours, chez des bonnes sœurs, une autre famille. J'ai changé sans arrêt d'endroit, à tel point que je ne me souviens pas de tous les endroits où je suis passée. Ces gens-là déjà, en me gardant une semaine, prenaient un gros risque. Leurs voisins savaient que nous n'étions pas leurs enfants.

En janvier 1944, on procure à Rachel une fausse identité. Elle est cachée à Château-Renault, à 200 km de Paris, sous le nom de Rolande Sannier, jusqu'à la libération de Paris. Rachel et sa sœur retournent à Paris en septembre 1944 avec l'espoir de retrouver leur famille.

Je rentre à Paris juchée sur un camion rempli de pommes. Ma tante est venue me chercher avec ma cousine, les aînés étaient repartis quelques jours avant. Les voies ferroviaires étaient coupées parce qu'on..., on se battait encore dans tout l'est de la France. J'arrive à Paris, et nous repartons, ma sœur et moi, avec notre grand-mère, dans notre appartement, celui de mes parents. Il y avait les scellés sur la porte, parce que quand on déportait les familles, on vidait les appartements.

Chez moi il n'y a plus rien. On avait même arraché le lustre avec la baguette électrique de la salle à manger, pour l'attraper plus vite je présume. Et nous avons vécu comme cela pendant des mois, sans avoir les moyens d'appeler un électricien. Et on espérait encore, enfin nous, les enfants, on espérait encore revoir les nôtres.

On a rapatrié d'abord les, les prisonniers de guerre, par la Gare de l'Est, et les déportés sont arrivés, les survivants, à l'hôtel Lutetia. Et là j'arrive, j'avais déjà onze ans, avec une photo de mes parents et je dis : « Vous avez connu... ? », au premier qui passe. Je n'ai pas terminé ma phrase. Qu'ai-je vu devant moi ? Imaginez un homme qui pèse trente-trois, trente-cinq kilos. Il n'a que la peau sur les os, les yeux enfoncés dans les orbites. Il me faisait peur, et pas qu'à moi, et..., et je n'ai pas insisté. Mais j'ai su avec ma sœur qu'il y avait des listes affichées de gens qu'on rapatriait, avec les photos et les noms. Je suis retournée à l'hôtel Lutetia avec ma sœur plusieurs fois, et je n'ai jamais vu, ni le nom de mes parents ni aucun membre de ma



Ma rencontre avec des témoins

205 famille, ni de mes amis. Personne n'est revenu.
206 La vie a dû s'organiser tant bien que mal. J'ai..., ma sœur a trouvé du travail, très jeune, et
207 nous sommes restées ensemble. Moi j'avais quatorze ans quand elle a occupé avec son mari
208 l'appartement de mes parents. Alors j'ai vécu..., à l'âge de quatorze ans, j'ai été trimballée
209 dans différentes familles, j'ai changé de foyer sans arrêt.
210 À quatorze ans j'ai dû travailler, pour payer ma nourriture. À seize ans et demi, j'ai été
211 émancipée. Je vivais seule dans une chambre de bonne, m'assurant complètement. Je me
212 suis mariée quelques années après, avec mon mari qui avait perdu aussi ses parents et ses
213 petites sœurs.
214 J'ai eu une fille. Et ma fille revient de l'école toute blonde, toute bouclée comme son père,
215 revient un jour de l'école, quatre ans, et nous dit :
216 - Vous êtes des méchants tous les deux !
217 - Ah bon ?
218 - Ben oui, les autres ont des grands-mères et des grands-pères et moi j'en ai pas !
219 Et elle nous a rajouté :
220 - Je n'ai pas de tante, d'oncle... !
221 Et pour cause ! Bon. Et puis, que dire à un enfant de quatre ans ? Mon mari s'est défilé, mais
222 on n'a pas le droit de mentir à un enfant, alors moi, petit à petit, j'ai commencé à lui dire
223 certaines choses. Et elle a été traumatisée. Elle a eu deux fils, qui sont très brillants, qui ont
224 de belles carrières. Ça c'est ma revanche !
225 Et mon petit-fils, lorsqu'il a eu près de huit ans, il y a eu la profanation du cimetière de
226 Carpentras, et il a raconté mon histoire à l'école, dans sa classe. Il revient de l'école en disant :
227 - Aucun enfant, personne, la maîtresse non plus, ne savait (de) ce qui vous était arrivé pendant
228 la guerre !
229 Alors il me dit :
230 - Tu as intérêt à aller voir les jeunes, et leur raconter !
231 Et c'est mon petit-fils, l'aîné, qui m'a donné le courage de tout remonter à la surface.
232 Pourquoi nous n'avons pas parlé ? Et si ! Moi je voulais parler. Je voulais raconter ce que j'avais
233 vécu. Personne n'était prêt à nous écouter. On parlait de la France résistante. Mais, nous, on
234 était vraiment, une ombre au tableau, une ombre grise, les..., voilà. Donc on ne voulait pas
235 nous écouter. Il a fallu attendre. Jacques Chirac vient de disparaître hier. Il a fallu attendre
236 que Jacques Chirac, président de la République en 1995, lors de la commémoration de la rafle
237 du Vél d'Hiv, dise ce qui s'était passé : et que la France avait commis l'irréparable, que c'est la
238 France qui avait organisé les arrestations. Et, c'est depuis ce moment que nous avons pu nous
239 exprimer. En 1995, cinquante ans après, que les vannes se sont ouvertes, je le dis toujours,
240 nous avons pu raconter. Nous avons pu aller parler. Pour mettre en garde, pour nous il est
241 trop tard, mais pour mettre en garde pour les générations futures.

242 *Depuis 1995, Rachel témoigne pour raconter ce qu'elle a vécu. Elle fait aussi poser des plaques*
243 *dans les écoles en mémoire des enfants juifs déportés et assassinés, pour que leur nom ne soit*
244 *pas oublié.*



Ma rencontre avec des témoins

245 Alors nous, pour les..., pour les..., pour mes parents, pour ma famille, pour nos adultes, on ne
246 pouvait rien faire. Mais on s'est dit donc, à l'époque, pour nos..., pour les élèves des écoles,
247 on pouvait faire quelque chose. Et c'est pourquoi nous avons fait ce travail. Pour que leurs
248 noms existent au moins. Ils sont partis en fumée. Donc, il ne restait aucune trace. Il n'y a pas
249 de corps. On n'a pas de tombes. Donc pour nous, il était important que leurs noms subsistent.
250 Voilà.